

Mais où est le débat ?

Elisabeth Dupoirier

► **To cite this version:**

Elisabeth Dupoirier. Mais où est le débat ?. Revue française de sociologie, Presse de Sciences Po / Centre National de la Recherche Scientifique, 1997, 38 (2), pp.265 - 268. hal-01719423v2

HAL Id: hal-01719423

<https://hal-sciencespo.archives-ouvertes.fr/hal-01719423v2>

Submitted on 12 Oct 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Élisabeth DUPOIRIER

Mais où est le débat ?

L'économie et la science politique entretiennent des rapports souvent tumultueux depuis que la première s'intéresse aux champs disciplinaires de la seconde. La production de l'analyse économique de la politique est aujourd'hui suffisamment abondante pour nourrir deux réflexions complémentaires et contradictoires.

La première (voir l'article de André Bernard) traite de la question « par l'aval », en passant en revue sous une forme synthétique et critique les résultats des travaux nord-américains se proposant d'expliquer les choix électoraux par des variables de conjoncture économique. Le bien-fondé de la démarche économique est ici jugé « sur pièces » au vu de l'opérationnalité des résultats obtenus, ce qui est de bonne guerre puisque l'un des arguments les plus souvent employés par les économistes pour défendre la légitimité de ces travaux est leur performance en matière de prévision des résultats d'une élection. L'intérêt de la contribution de A. Bernard tient dans la présentation systématique des principales pistes successivement explorées par les études de ce type durant les trente dernières années, pour conclure au caractère trop aléatoire des résultats obtenus pour légitimer l'intrusion de la méthode dans le champ électoral. On peut cependant regretter que l'auteur qui s'engage en faveur des « modèles complexes », reposant sur l'hypothèse de la pluralité des influences qui s'exercent sur la décision des électeurs, esquivé le débat sur les propres performances de ces modèles en matière d'explication du vote. On peut aussi suggérer qu'en s'en tenant exclusivement à une approche défensive centrée sur la discussion de la validité des résultats, l'étude écarte toute réflexion autour du bien-fondé théorique et méthodologique de ces travaux empiriques : « À la limite, les critiques formulées à l'égard des explications du vote fondées sur la conjoncture économique rappellent celles que suscite la théorie des choix rationnels » écrit André Bernard dans sa conclusion.

La relation entre les deux débats n'est pourtant pas secondaire comme le suggère l'auteur, mais bien centrale. Et c'est sur ce terrain, de la justification de la légitimité et de la portée du paradigme utilitariste et de la méthode de l'analyse économique appliquée au politique, que l'on attendait la contribution de Jean-Dominique Lafay. Ce débat n'aura pas lieu tant la conviction de l'auteur est forte que les progrès dans la connaissance du

politique, réalisés grâce à la persévérance des tenants de cette méthode, rendent dépassées les critiques qui pourraient leur être adressées aujourd'hui. Autrement dit, l'heure n'est plus à « débattre du bien-fondé de la méthodologie économique en général », mais à dissiper des malentendus théoriques et méthodologiques et à énoncer, en une étourdissante synthèse, les principaux acquis dont la science politique est redevable à l'analyse économique.

Il s'agit donc d'abord de dissiper des malentendus théoriques. À écouter J.-D. Lafay, « la question de la réalité de la rationalité des agents politiques », qui pose le préalable de l'adhésion à l'idéal de l'électeur rationnel, ne constitue plus depuis belle lurette pour les économistes une prémisse indispensable à la mise en œuvre de la méthode. En effet, si l'hypothèse de l'individualisme méthodologique tolère que « les grâces salvatrices de l'agrégation » élimine au niveau des groupes « un grand nombre de mouvements erratiques » incompatibles avec la définition rationnelle du vote, si par fonction d'utilité « il s'agit seulement de représenter comment un individu arbitre entre des options qui s'offrent à lui », et pas seulement entre des intérêts matériels, si enfin on recherche dans la modification de l'environnement aussi bien social et politique qu'économique les logiques de changement des comportements, il est vrai que le rôle du paradigme de la rationalité ne se prête plus au débat. On peut toujours se demander si vidée de son substrat utilitariste et ramenée à une simple « hypothèse de cohérence », l'hypothèse de rationalité ne perd pas une bonne partie de sa raison d'être ? (Blondiaux, 1996).

Il s'agit en second lieu de reconnaître les acquis dont la science politique est redevable à la méthode. Je m'en tiendrai ici au domaine de l'explication du vote qui n'est qu'un de ceux évoqués par J.-D. Lafay. On ne peut que se réjouir de la redécouverte récente par l'analyse économique de la théorie probabiliste du vote proposée par G. Michelat et M. Simon dès les années soixante-dix (Michelat, Simon, 1977)... Qu'il s'agisse du modèle sociologique qui considère la classe sociale et la religion comme les facteurs les plus prédictifs du vote (Mayer, Schweisguth, 1985; Grunberg, 1985) ou des modèles qui fondent sur les contraintes de l'offre politique – enjeux institutionnels, enjeux politiques, dynamique des campagnes électorales, configuration de l'espace politique, etc. – l'explication des choix électoraux et de leur volatilité (Dupoirier, Grunberg, 1986; Lancelot, 1985), tous procèdent d'analyses en termes de probabilités fondées sur l'examen des interactions entre les préférences des individus et les caractéristiques de l'environnement dans lequel elles sont arbitrées.

Une fois acté que l'hypothèse de rationalité ne reflète plus qu'une hypothèse de cohérence et que les conclusions théoriques les plus récentes des économistes en matière d'explication du vote rejoignent celles des politistes, que reste-t-il en débat entre les deux disciplines ? À l'évidence, des différences de démarches. Le point commun des travaux français de science politique est qu'ils sont tous produits à partir d'analyses fines

d'enquêtes lourdes par sondage réalisées le plus souvent à l'occasion d'une élection. « L'analyse économique » propose quant à elle une démarche fondée sur la mise en relation du vote avec de grandes séries de données agrégatives décrivant l'état de la société. À lire J.-D. Lafay, on a d'ailleurs le sentiment que la méthode relève plus de l'analyse statistique de la politique que de l'analyse économique... De ces différences de démarches résultent à l'évidence des conceptions différentes de la modélisation appliquée au champ électoral. Pour les politistes, il s'agit, à partir de l'explication rétrospective des mécanismes de reproduction ou de changement des choix électoraux, de percer le mystère de cette « main invisible politique » qui permettrait selon J.-D. Lafay la rencontre entre l'offre électorale et les attentes des électeurs. Le modèle est produit à partir de l'extrapolation des conclusions de travaux empiriques *ad hoc*. Il permet en matière de prévision électorale des techniques d'estimation des résultats des scrutins dont les performances sont éprouvées. Pour les économistes, le modèle naît d'une formalisation mathématique initiale du choix politique, validée par des corrélations entre des séries de données macrostatistiques. La « boîte noire » des mécanismes qui produisent ces interrelations importe peu. Toute question relative à la spécificité du champ politique et donc au statut de l'électeur est ainsi éliminée, puisque la nature des données implique de traiter les individus/électeurs comme quasiment identiques (Merle, 1990). Dans ces conditions, l'usage même fréquent de modèles éprouvés en économétrie ne prouve en rien que « la séparation entre les processus économiques et politiques était artificielle ». L'aspiration à l'universalisme des analyses se réclamant du paradigme néo-classique reste très largement un défi (Green, Shapiro, 1995).

Élisabeth DUPOIRIER

*Observatoire interrégional du politique (OIP)
71, boulevard Raspail, 75006 Paris*

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Blondiaux L., 1996. – « Mort et résurrection de l'électeur rationnel : les métaphores d'une problématique incertaine », *Revue française de science politique*, 46, 5.
- Dupoirier É., Grunberg G. (éds.), 1986. – *Mai 1986 : la drôle de défaite de la gauche*. Paris, Presses Universitaires de France (Recherches politiques).
- Green D. P., Shapiro I., 1995. – « Choix rationnels et politique : pourquoi en savons-nous toujours si peu ? », *Revue française de science politique*, 45, 1.
- Grunberg G., 1985. – « L'instabilité du comportement électoral », dans D. Gaxie (éd.), *L'explication du vote*. Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.
- Lancelot A., 1985. – « Du politique au social : Jean Meynaud toujours vivant », *Revue européenne des sciences sociales*, 23, 71.

Revue française de sociologie

Mayer N., Schweisguth E., 1985. – « Classe, position sociale et vote », dans **D. Gaxie** (éd.), *L'explication du vote*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.

Merle P., 1990. – « L'homo politicus est-il homo oeconomicus ? L'analyse économique du choix politique : approche critique », *Revue française de science politique*, 40, 1.

Michelat G., Simon M., 1977. – *Classe, religion et comportement politique*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques/Éditions sociales.